



Village de Sainte-Pétronille

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil du village de **Sainte-Pétronille**, tenue à la mairie, située au 3, chemin de l'Église, le mercredi 17 mai 2023 à 19 h 30, sous la présidence de **monsieur Jean Côté, maire**.

Secrétaire d'assemblée : Chantal Blouin, directrice générale / greffière-trésorière par intérim.

Sont présents(es)

M. Yves-André Beaulé
M. Jean Côté
M. Claude Archambault
M. Alain Laroche
Mme Lyne Gosselin

Sont absents(es)

Mme Lison Berthiaume
M. Éric Bussière

ORDRE DU JOUR

1. Mot du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale du 17 mai 2023
3. Nomination de madame Nathalie Paquet à titre de directrice générale / greffière-trésorière
4. Modifications aux signataires au compte bancaire Desjardins de la municipalité
5. Période de questions
6. Levée de la session

1. **Mot du maire**

M. Jean Côté, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2023-096

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale du 17 mai 2023**

Il est proposé par madame Lyne Gosselin, appuyé par monsieur Claude Archambault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du 17 mai 2023.

ADOPTÉE

2023-097

3. **Nomination de madame Nathalie Paquet à titre de directrice générale / greffière-trésorière**

ATTENDU QUE monsieur Jean-François Labbé a donné sa démission à titre de directeur général / greffier-trésorier de la municipalité le 1^{er} novembre 2022 ;

ATTENDU QU'il a quitté ses fonctions le 2 décembre 2022 ;

ATTENDU QUE monsieur Labbé a dû être remplacé ;

ATTENDU QUE madame Chantal Blouin a accepté le poste à titre intérimaire, et ce, à compter du 3 décembre 2022 jusqu'au comblement définitif du poste ;

ATTENDU QUE des démarches ont été entreprises pour combler ce poste ;

ATTENDU QU'au terme de l'appel de candidatures et des entrevues, le processus a permis de choisir un candidat correspondant aux critères et au profil recherché.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Archambault, appuyé par monsieur Yves-André Beaulé et résolu unanimement de nommer madame Nathalie Paquet à titre de directrice générale / greffière-trésorière au sein de la municipalité de Sainte-Pétronille. Une entrée en fonction est prévue le mercredi 24 mai 2023, et ce, à raison de 3 jours/semaine pour les deux premières semaines. M. le maire est autorisé à signer le contrat de madame Paquet.

Les deniers proviendront des fonds généraux.

ADOPTÉE

2023-098 **4. Modifications aux signataires au compte bancaire Desjardins de la municipalité**

ATTENDU QUE le compte bancaire Desjardins de la municipalité est à double signature ;

ATTENDU QUE le maire ainsi que le directeur général en sont les deux signataires ;

ATTENDU QUE madame Chantal Blouin est nommer signataire du compte depuis le 3 décembre 2022, et ce, à la suite du départ du précédent directeur général / greffier-trésorier ;

ATTENDU QUE madame Nathalie Paquet doit être ajoutée comme signataire au compte en remplacement de madame Chantal Blouin à compter du 24 mai 2023.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Archambault, appuyé par madame Lyne Gosselin et résolu unanimement :

- De nommer le maire, Jean Côté comme signataire au compte ;
- De nommer la directrice générale / greffière-trésorière, Nathalie Paquet, comme deuxième signataire au compte ;
- D'éliminer toute autre personne qui pourrait apparaître comme signataire.

ADOPTÉE

5. Période de questions

2023-099 **6. Levée de la session**

La levée de la session est proposée par madame Lyne Gosselin à 19 h 46.

Jean Côté

Maire

Chantal Blouin

Directrice générale / greffière-trésorière par intérim